# Le Temps

**BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.**

Observations prises jeudi à 8 heures du soir.

VENDREDI 11 février 1916.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs—Temps couvert; vents d'est.

Pour la Louisiane—Temps clair vendredi et samedi.

**TEMPERATURE.**

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit.

| Heure— | Température. |
|---|---|
| 7 a. m. | 59 |
| 9 a. m. | 62 |
| 11 a. m. | 67 |
| 1 p. m. | 72 |
| 3 p. m. | 72 |
| 5 p. m. | 69 |

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 10 février 1916, à la Nouvelle-Orléans:

| Heure— | Temp. | Vent. | Pluie. |
|---|---|---|---|
| 7 a. m. | 59 | SE-5 | .00 |
| 7 p. m. | 66 | SE-4 | .00 |

**BULLETIN FLUVIAL.**

L'échelle du Mississipi (en pieds):

Nouvelle-Orléans — Ligne de danger, 18; échelle actuelle, 19.7.

Donaldsonville — Ligne de danger, 28; échelle actuelle, 31.6.

Baton-Rouge — Ligne de danger, 35; échelle actuelle, 39.7.

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 1630 rue Troisième, entre les rues Carondelet et St-Charles.**

**New Orleans National Bank vs. Edward J. Benton.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,103 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 231, borné par les rues Troisième, Carondelet, Quatrième et St-Charles; le dit lot est désigné par le numéro sept d'un croquis annexé à un acte passé devant Theodore Guyol, ancien notaire, le 12 avril 1860, et mesure trente pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BALDWIN & HASPEL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 11 18 25—mars 3 10 16

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur et améliorée du septième District, portant le numéro municipal 7522 rue Zimple (dans l'Ilet des rues Hillary, Oak et Cherokee).**

**Richard Murphy vs Mme Julia E. Silber et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,213 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 128, borné par les rues Zimple, Hillary, Oak et Cherokee, désigné par le lot No. six, et mesure trente pieds de face à la rue Zimple, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
fév 11 18 25—mars 3 10 15 16

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1615-1615 rue Nord Robertson, entre la rue Annette et l'avenue St-Bernard.**

**The Savings and Homestead Assn. vs. Mme Mary McArdle, épouse de Thomas V. McArdle.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,966 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans l'Ilet No. 47, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nord Robertson, avenue Claiborne, Annette et l'avenue St-Bernard, désigné par le No. 7 d'après un plan de J. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1836, déposé dans le bureau de A. Chtapella, ancien notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Nord Robertson, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, un pouce et six lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
fév 11 18 25—mars 3 10 15 16

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 2753 rue Perdido, entre les rues Broad et White.**

**Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. F. A. Nassans.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,906 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages y appartenant ou en aucune sorte y faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 601, borné par les rues Perdido, Broad, White et Gravier, désigné par le No. 10 sur un plan tiré par Castaing & Celles, architectes, le 20 mars 1866, et déposé dans l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant, en mesure américaine, trente-et-un pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Perdido, par cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 21 28—fév 4 11 18 25 24.

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 1658 rue Tonti, entre les rues d'Abadie et Onzaga.**

**Dixie Homestead Association vs. John August Beoubay.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1184, borné par les rues Tonti, d'Abadie, Miro et Onzaga, désigné par la lettre B d'après un croquis d'arpentage fait par Walter J. Seghers, député voyer de ville, le 8 mars 1913, lequel est annexé à un acte d'achat par la demanderesse, passé devant Allan R. Beary, notaire, le 8ème jour de mai 1911, et d'après lequel le dit lot B commence à une distance de cent soixante-seize pieds, deux pouces et deux lignes du coin des rues Tonti et d'Abadie, et mesure de la trente pieds de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent dix huit pieds et six pouces, entre lignes parallèles, et est composé de dix-sept pieds, six pouces et six lignes du lot original No. Un, et douze pieds, cinq pouces et deux lignes à cela touchant au lot original No. Deux, comme l'indique le plan de Boudousquie, en date du 11 mai 1873.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1026 rue Audubon, entre les rues Freret et Magnolia.**

**Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Miss Elizabeth J. Wherritt.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,998 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y trouvent ou y appartenant en quelque sorte, et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilet 3, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Freret, Broadway et Magnolia (anciennement Zimple); laquelle portion de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Audubon, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; la dite portion de terre est formée de cette partie des lots un, deux, trois et quatre commençant à quarante-cinq pieds de la rue Magnolia, et s'étendant quarante-six pieds le long des lignes latérales des dits lots; le tout en conformité à un croquis de cette propriété fait par George De Armas, voyer, le 25 avril 1910, et annexé à un acte de vente par devant Thomas D. Flynn, notaire, de Bert Champion à la Commonwealth Building and Loan Association, daté du 7 mai 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI, Jr., et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée, dans le Troisième District, et connu comme l'Ile Démoruelle (anciennement l'Ile d'Hémécourt).**

**Prosper Barbazon vs. Sylvain Vincent Dedebant.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,895 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, faisant partie de la terre désignée par les lettres C et D d'après un plan tiré par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Milne, devant Achille Chtapella, ancien notaire; la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. A. D'Hémécourt, le 2 juin 1850, et qui est annexé à un acte passé devant A. Dorlocourt, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1850; étant un vendu par l'Asile Milne des Orphelines Nécessiteuses à Jules Allou D'Hémécourt, de la dite portion de terre entre les lettres O et P et le Bayou St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le nouveau lit du Bayou St-Jean, entre les points P et C à l'ouest, et par le lit du vieux Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. La terre ci-incluse (hypothéquée) étant présent connue comme l'Ile Démoruelle, et anciennement comme l'Ile D'Hémécourt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. J. DALY et F. T. ECHEZABAL,
Avocats pour le demandeur.
Jan 21 22 28—fév 4 11 18 23 24

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'un lot de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Clouet, entre les rues Marais et St-Claude, dans l'Ilet de la rue Féliciana.**

**Dixie Homestead Association vs. Geo. Bellinger.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,892 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, faisant partie de la terre désignée par les lettres C et D d'après un plan tiré par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Milne, devant Achille Chtapella, ancien notaire; la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. A. D'Hémécourt, le 2 juin 1850, et qui est annexé à un acte passé devant A. Dorlocourt, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1850; étant un vendu par l'Asile Milne des Orphelines Nécessiteuses à Jules Allou D'Hémécourt, de la dite portion de terre entre les lettres O et P et le Bayou St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le nouveau lit du Bayou St-Jean, entre les points P et C à l'ouest, et par le lit du vieux Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. La terre ci-incluse (hypothéquée) étant présent connue comme l'Ile Démoruelle, et anciennement comme l'Ile D'Hémécourt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

**L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans**
**sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.**
**ETES-VOUS ABONNE?**

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriétés de valeur et améliorées, dans le Troisième District.**

**I—Portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe, entre les rues Tonti et Rocheblave.**

**II—Portant les numéros municipaux 1659-61 et 1663-65 rue Rocheblave, entre les rues Onzaga et d'Abadie.**

**Henry J. Prados & Son vs. August Frank.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,033 — En vertu d'un writ de fiera facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Rocheblave et Lapeyrouse, désignée par la lettre G et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Laharpe, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe.

2o—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1311, borné par les rues Bourgenois, Rocheblave, Onzaga et d'Abadie, désignés par les numéros 5 et 6, et mesurant, chacun, trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Rocheblave, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, les dites propriétés portant les numéros municipaux 1659-61, 1663-65 rue N. Rocheblave.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans des propriétés de valeur, améliorées, situées en partie dans les Premier et Quatrième Districts, Nos. 2005 et 2007 rue Derbigny, dans le triangle des rues Joséphine et Melpoméne.**

**2o—Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Premier District, sur la rue Scott )dans l'Ilet res rues Baudin, Banks et Pierce(.**

**Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. John T. Williams et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans, et concernant, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé, en partie dans le Premier District et en partie dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans le triangle No. 415, borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpoméne, d'après un plan annexé à un acte de dépôt passé pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 8 février 1865; le dit lot mesurant vingt-six pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Derbigny, et à une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux, dans l'Ilet No. 752, borné par les rues Scott, Baudin, Banks et Pierce. Le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Scott, et a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MELLING, SAAL & MELLING,
Avocats pour la demanderesse.
fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriétés vastes et de valeur, améliorées, dans le Cinquième District, dans l'Ilet No. 5, du terrain connu sous le nom de "U. S. Naval Reservation", sur la rue Farragut, entre les rues De Armas et Socrate, 100'x118' (deux maisons).**

**Interstate Trust and Banking Company vs. Thomas J. Entwisle et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 114,996—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit, situés dans l'Ilet No. 4 de la portion de terre connue sous le nom de "United States Naval Reservation", dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Farragut, De Armas et Socrate, et la ligne limitrophe de la propriété anciennement appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos. Douze, Treize, Quatorze et Quinze, lesquels dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut, par une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles; la façade du dit lot No. 12 commençant à une distance de deux cent soixante-quinze pieds du coin des rues Farragut et De Armas, et la façade du dit lot No. 15 commence à une distance de trois cent vingt-cinq pieds du coin des rues Farragut et Socrate.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, SPENCER, FENNER & COCKE,
Avocats pour la demanderesse.
jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2337 rue Canal, au coin de la rue Tonti (dans l'Ilet Miro et Customhouse, maintenant Iberville).**

**French Market Homestead Association vs. Charles J. McGrane.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,036 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte qui ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Tonti, Miro et Customhouse (maintenant Iberville), et désigné par le No. Quinze de l'Ilet No. Quatorze, d'après un plan tracé par A. D'Hemécourt, daté le 16 juillet 1853, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier, alors notaire de cette ville, par acte du 10 octobre 1853. Le dit lot forme le coin des rues Canal et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Canal, sur une façade et profondeur de cent quatorze pieds sur la rue Tonti.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
jan 29 30—fév 4 11 18 25—mars 1 2

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une Propriété Attrayante et de Grande Valeur, Améliorée, dans le Deuxième District**

**Portant le numéro municipal 628 avenue de l'Esplanade**

**Entre les rues Royale et Chartres.**

**Chas. de B. Claiborne vs. Mme Lionel Adams.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,898 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en aucune sorte y faisant partie, ensemble avec tous les chandeliers et installations de gaz, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 32, borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Quartier, Royale et Chartres. Le dit lot est désigné par la lettre A, d'après un croquis par George H. Grandjean, député voyer des Etats-Unis, daté le 23 décembre 1893, et annexé à un acte devant Gustave Le Gardeur, Jr., ancien notaire, et daté du 23 décembre 1893, d'après lequel croquis le dit lot, commençant à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds, neuf pouces et trois lignes du coin des rues Royale et Esplanade, mesure trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, trente-trois pieds trois pouces à l'arrière, cent vingt-deux pieds un pouce de profondeur sur le côté vers la rue Royale, et cent vingt pieds quatre pouces sur l'autre côté de la ligne vers la rue Chartres.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat.
Jan 21 28—fév 4 11 18 24

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Broadway, dans l'Ilet borné par les rues Ferdinand, Audubon et Elizabeth.**

**Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Alvina M. Fleury.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,823 — En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 27 de Greenville, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut (maintenant Audubon), désigné par un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 10 mars 1910, et annexé à un acte de vente passé le 15 mars 1910 devant Thomas D. Flynn, notaire, par le numéro dix-neuf, et mesure d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Broadway, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 31 28—fév 4 11 18 23 24

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 521 rue Joseph, entre les rues Laurel et Constance.**

**Dixie Homestead Association vs. E. L. Mazurette.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,890 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, ~~décrite~~ à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions (tant à être libéré et à être acquis), et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigner par la lettre A, dans l'Ilet No. 188, bornée par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 18 juillet 1890, annexé à un acte passé devant Jeff. C. Wenck, notaire, le 18 décembre 1895, d'après lequel dit croquis la dite portion de terre commence à une distance de cent trente-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Joseph et Laurel, et mesure de là, trente-sept pieds deux pouces de face à la rue Joseph, sur une profondeur de soixante pieds, un pouce et dix lignes, entre lignes parallèles, et est composé de l'arrière extrême des lots Un et Deux, du croquis plus haut mentionné.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 426 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.**

**Paul Chrétien (The Jefferson Commercial and Savings Bank of Gretna, La.), subrogée, vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
WM. WINANS WALL,
Avocat pour le demandeur, subrogé.
fév 4 11 18 25 mars 3 9

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE CONSTABLE.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Mme Ella Barry, veuve de Patrick P. Curren, vs. Lawrence Desclard.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,610 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 714 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, de SAMEDI 12 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à glace, une toilette à glace, un lavabo à glace, cinq chaises, une bresuse, une toilette à glace, un bureau, un garde-manger, une table, une glacière, une machine à coudre Singer, 3 tables.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
STAFFORD & ROBERTSON, HOWELL & CARTER,
Avocats pour la demanderesse.
fév 2-5-11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Fred Franz vs. Morris Sweetwyne.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,738 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 513 rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 21 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National"; un buffet; un placard de cuisine; un porte-chapeau; une bresuse en rotin; une table de centre; une table de salle-à-manger; un réfrigérateur; un miroir; une armoire à glace; une toilette à glace; un lavabo à glace.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
J. T. PROWELL,
Avocat pour le demandeur.
fév 11 16 20

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Shushan Bros. & Co. vs. E. Spechtar.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,359 — En vertu d'un